



APLP

Association des Propriétaires des stations de La Plagne

LETTRE DU PRESIDENT

LA PLAGNE, Octobre 2015

Madame, Monsieur, Chers membres de l'APLP,

A l'approche de la nouvelle saison de ski 2015-2016, je souhaite faire le point avec vous sur les enjeux de cette nouvelle année.

Depuis ma prise de fonction à la présidence, j'ai rencontré les principaux acteurs du domaine de la Grande Plagne, et ce à plusieurs reprises. J'ai d'abord pris rendez-vous avec les maires des quatre communes afin de leur indiquer dans quel esprit nous souhaitons travailler avec eux. J'ai écouté avec attention leurs projets et leurs préoccupations. J'ai beaucoup insisté sur le fait nous voulions, en tant que représentants des propriétaires, prendre une part active dans la définition et la mise en œuvre d'une réelle stratégie de développement et de repositionnement de la station. Les maires ont affirmé nous considérer comme des partenaires incontournables et vouloir travailler avec nous.

Le diagnostic que nous avons n'est pas réellement contesté par les responsables que nous avons rencontrés. Même s'il est certain que nous sommes la plus grande communauté de propriétaires des Alpes françaises, notre station n'a pas l'image la meilleure de l'ensemble des grandes stations. Il est clair que celle-ci est moins porteuse qu'elle ne le fut il y a quelques décennies.

J'ai attiré leur attention sur le fait que vouloir régler le problème des « lits froids », ce qui préoccupe également les commerçants, ne se ferait pas sans nous. Il semble avéré, aujourd'hui, que l'on s'achemine vers la mise en place d'un nouveau système d'aide aux propriétaires qui veulent rénover leur appartement. Il s'agira de proposer une rénovation clé en mains, assurée par des entreprises locales, sur la base des prestations choisies par le propriétaire, pour un prix raisonnable, maîtrise d'œuvre comprise. Le propriétaire n'ayant qu'à remettre les clés avant les travaux et les récupérer après.

D'ores et déjà, nous pouvons louer sans passer par une agence, en utilisant le site dédié de la Centrale de Réservation. L'inscription se fait en direct auprès de la Centrale. Nous travaillons à la mise en place, sur aplp.fr, d'un formulaire de contact permettant au propriétaire de demander à être contacté par la Centrale. Pour que les propriétaires n'aient pas à se déplacer, nous avons indiqué qu'il était impératif de renforcer le système de conciergerie (actuellement, la société WIKIZI, accessible via le site aplp.fr : accès Service/Conciergerie) comme cela se fait à Tignes. Enfin, il faudra aller plus loin dans une recherche de partenariat avec des acteurs qui développent des solutions nouvelles comme AirBNB avec qui des contacts pris il y a deux ans vont être réactivés. Mais supprimer des lits froids ce n'est pas seulement louer, c'est tout simplement occuper d'une manière ou d'une autre un appartement. Et pour cela il faut que les propriétaires y soient incités par des conditions tarifaires avantageuses en matière de forfaits de remontées mécaniques pour ceux qui occupent leur appartement. Il faut que tous les propriétaires soient traités de la même manière et que ceux qui occupent leurs appartements bénéficient des mêmes avantages.

APLP

BP 27. PLAGNE CENTRE. 73214 LA PLAGNE CEDEX

Association des Propriétaires des stations de la Plagne

J'ai également rencontré à plusieurs reprises Jérôme Grellet, directeur général de la SAP, et nous avons rétabli des liens de coopération. Nous avons beaucoup parlé du plan de développement des remontées mécaniques qu'il a fait approuver par la Compagnie des Alpes. Même si l'on peut toujours discuter certaines options, celui-ci, s'il est mené à bien, permettra à la station de retrouver sa place dans la compétition entre grands domaines skiables. Il convient de redire ici qu'à notre avis l'atout majeur de La Plagne a toujours été son domaine skiable et qu'il est urgent de redorer son blason dans ce domaine. Ce plan est la condition nécessaire, mais non suffisante, d'une remontée en gamme de notre domaine et du retour d'une image d'excellence de notre station de ski. Cela suppose aussi que la longueur de la saison cesse de se réduire comme peau de chagrin, et il y a là un enjeu que nos partenaires ne semblent pas prêts à prendre réellement en compte. Ainsi, cette année, le recul des congés de Pâques d'une semaine sera accompagné du même recul de la fermeture de la station (du 30 au 23 avril).

J'ai revu Jérôme Grellet avant son départ et il m'a présenté son successeur, Jean-Yves Salle. Je vais donc prochainement retourner voir celui-ci pour parler de l'ensemble de ces dossiers.

Nous avons décidé de maintenir nos tarifs à l'identique et ce sera le cas pour la cotisation. Mais, concernant l'assurance SKI, l'assureur a augmenté le prix d'un euro, en raison, notamment, de la hausse des accidents. L'assurance, dont le prix n'avait pas bougé depuis huit ans, va donc augmenter d'1 €. Les autres tarifs restent inchangés. Et nous avons décidé de rétablir le reçu fiscal.

Bien cordialement,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gilles Guyot', written in a cursive style.

Gilles Guyot